

SOCIAL

Chez Poreaux - Lapeyre, la CGT opposée à Mutares

SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

« On nous demande de nous prononcer sur le choix de Mutares alors que nous ne disposons d'aucune information : nous n'avons ni chiffre, ni le nombre de fermetures de magasins et d'usines et encore moins de business plan. »

Hier, pendant la pause méridienne, la CGT, par l'intermédiaire de son délégué syndical Nicolas Bodot, a tenu à informer les salariés de Poreaux de l'avancée des discussions dans la reprise du groupe Lapeyre. Depuis le 9 novembre, il a en effet été annoncé par Saint-Gobain, le propriétaire de Lapeyre depuis 1996, que le groupe était entré en négociations exclusives avec le fonds allemand Mutares en vue de sa cession (lire *L'union* du 20 novembre).

50 MILLIONS VERSÉS PAR L'ÉTAT

Pour obtenir les informations que la CGT estime essentielles, le CSE a nommé un expert-comptable indépendant et un cabinet d'avocats car le syndicat estime que Mutares ne veut pas préserver l'emploi. « Le chèque de 243 millions d'euros qu'il a demandé à Saint-Gobain, préservera au mieux la pérennité de Lapeyre pendant deux ans. Avec donc une liquida-



Le syndicaliste a eu une visio avec le préfet mais rien de concret n'est ressorti de la discussion.

tion à terme. »

La CGT demande la démission de Benoît Bazin, le directeur général de Saint-Gobain et alerte sur le cas Marc Tenart, que Mutares a embauché. « C'est lui qui a fait fermer les 42 magasins de Conforama et supprimer 1 200 postes afin de réaliser le rapprochement avec But. »

Nicolas Bodot a rappelé que sur la période 2010-2018, l'Etat a versé 50 millions d'euros au groupe Lapeyre, dont 40 millions de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), et 10 millions d'euros de chômage partiel sans contrepartie. ■ ADRIANE CARROGER